

Budget : 2,2 à 3,2 milliards d'efforts supplémentaires

FINANCES PUBLIQUES Le comité de monitoring balise le contrôle budgétaire

- La suédoise peut limiter l'effort structurel additionnel à 2,2 milliards...
- Si elle abandonne son engagement de retour à l'équilibre en 2018.

Deux options s'offrent à la suédoise : respecter la trajectoire qu'elle s'est fixée, ce qui impose un effort supplémentaire de 3,2 milliards d'euros. Ou bien s'en tenir aux règles européennes, ce qui oblige de trouver seulement 2,2 milliards. Auquel cas la Belgique doit oublier son espoir de revenir à l'équilibre en 2018. Le rapport du comité de monitoring, rendu public mardi après-midi, confirme donc le chiffre qui circule depuis vendredi.

Le rapport détaille les causes du dérapage chiffré à 2,8 milliards pour l'État fédéral et à 500 millions pour la Sécurité sociale.

Pour l'État fédéral, des recettes fiscales inférieures de 1,6 milliard à ce qui était attendu, des versements plus importants que prévu aux Régions au titre des avances sur le produit de l'impôt des personnes physiques (500 millions), des dépenses plus élevées à hauteur de 800 millions (dont 300 millions pour faire face à la crise de l'asile), et 200 millions de corrections.

En bonus, les recettes non fiscales seront plus élevées de 100 millions ;

et les charges d'intérêt sur la dette, moins élevées du même montant.

Pour la Sécu : des dépenses plus élevées d'un demi-milliard (ce qui s'explique par l'indexation désormais prévue en juillet, alors que le gouvernement, il y a quelques mois, ne l'attendait pas avant le début de 2017) et une correction liée à l'application des normes de comptabilité nationale européennes (100 millions), que ne compensent pas des recettes plus élevées de 200 millions.

Au total, le solde budgétaire de l'Entité 1 (qui regroupe l'État fédéral et la Sécu) dérape de 3,2 milliards par rapport aux prévisions initiales. Mais attention : ce chiffre ne correspond pas à l'effort requis pour redresser la barre.

Des recettes « incertaines »

Les règles budgétaires européennes imposent de raisonner de manière « structurelle » (en neutralisant l'impact de la conjoncture économique sur les finances publiques, mais aussi les mesures « one shot »).

À cette aune, le comité de monitoring évalue à 2,2 milliards d'euros l'effort budgétaire structurel nécessaire pour que le budget 2016 reste dans les clous des règles européennes. À une condition : que la Commission européenne accepte de « neutraliser » les dépenses additionnelles occasionnées par la crise de l'asile – ce point semble être acquis.

Soyons précis : les règles européennes imposent, non le retour à l'équilibre en 2018, mais une amélioration annuelle de 0,6 % du solde budgétaire structurel (hors mesures « one shot » et impact de la conjoncture).

En revanche, si le gouvernement décidait de suivre la trajectoire budgétaire plus ambitieuse qu'il s'est fixée (et qui implique le retour à l'équilibre en 2018), l'effort passerait de 2,2 à 3,2 milliards. Au gouvernement de choisir entre les deux scénarios, explique le comité de monitoring. Remarquons que la ministre du Budget, dans le communiqué publié mardi après-midi, ne cite que le chiffre de 2,2 milliards. Ce qui suggère que le choix a déjà été fait ? À voir...

En attendant, le rapport du comité de monitoring confirme ce que *Le Soir* écrivait dans ses éditions de mardi : reporter le retour à l'équilibre de 2018 à 2019 ne change rien au fait qu'il faudra, lors du contrôle budgétaire, « trouver » un peu plus de deux milliards d'euros lors du contrôle budgétaire.

À noter : le rapport insiste sur le fait que certaines estimations de recettes sont incertaines – notamment les 250 millions attendus en 2016 de la mise en œuvre de la régularisation permanente, dont les modalités sont toujours en négociation avec les Régions... ■

DOMINIQUE BERNIS

RÉACTION

Georges Gilkinet : « Sortir du marasme budgétaire »

Nous avons recueilli la réaction du député Ecolo Georges Gilkinet.

Que retenez-vous du rapport du comité de monitoring ?

J'en retiens la confirmation du manque de sérieux budgétaire de cette coalition. Certains coûts étaient annoncés, notamment des dépenses de Sécurité sociale plus élevées que prévu en raison de l'indexation qui interviendra cet été et non au début de 2017. Je pointerai aussi une responsabilité spécifique du ministre des Finances, Johan Van Overtveldt. Comment se fait-il que les recettes fiscales ont été ainsi surestimées ? Il nous a dit qu'il fallait vérifier que chaque ministre avait fait son devoir : charité bien ordonnée commence par soi-même ; il est grand temps que l'on surveille aussi celui qui est chargé de faire rentrer l'argent dans les caisses de l'État. Vous êtes particulièrement remonté

contre le ministre des Finances...

Quand j'entends le président de son parti, la N-VA, répéter qu'il est encore possible de tailler dans les dépenses sociales, je fulmine. Pour nous, une chose est claire : la solution ne peut pas être de réaliser de nouvelles économies dans la Sécurité sociale. Je rappelle également que le comité de monitoring met en doute la matérialité de certaines recettes, notamment celles liées à la régularisation fiscale permanente ; que certaines « économies » restent à concrétiser ; mais aussi que le

tax shift n'est pas entièrement financé. Le risque est donc réel que le déficit soit plus important encore et, dès lors, que certains prônent des mesures plus radicales encore, au détriment de la classe moyenne, des femmes et des moins favorisés.

La suédoise doit abandonner l'illusion d'un retour à l'équilibre en 2018 ?

Oui. Mais cela ne suffit pas. Depuis toujours, nous répétons que la logique euro-

péenne d'austérité coûte très cher en matière économique, sociale et environnementale. C'est de cette obsession qu'il faut faire table rase. Les marges ainsi rendues disponibles doivent être utilisées pour financer un grand projet de société mobilisateur. Car il existe des alternatives.

Lesquelles ?

Nous avons présenté un budget alternatif, notamment basé sur une contribution plus importante des revenus du capital et la remise en cause de certaines niches fiscales – les voitures « salaires » ou les intérêts notionnels. Et surtout, face au défi énergétique, nous devons mobiliser l'ensemble des acteurs sociaux et économiques autour des objectifs fixés lors de la COP21 à Paris. Bien plus que les mesures d'austérité à répétition, un tel projet rendrait confiance aux citoyens, aux entrepreneurs et aux investisseurs. C'est en agissant dans cette direction qu'on pourra remettre notre économie et notre budget sur les bons rails !

D.B.

Quelques mesures prises depuis 2013 et ce qu'elles ont rapporté

En euros

50 millions
(sur une base annuelle)

Taxer les sodas

50 millions
(sur une base annuelle)

Augmenter de 30 % la taxe sur les opérations de Bourse

100 millions
(sur une base annuelle)

Augmenter de 14 centimes les accises sur le tabac

184 millions
(mesure à effet unique)

Organiser une nouvelle régularisation fiscale

200 millions
(sur une base annuelle)

Prélever un impôt des sociétés sur les intercommunales

712 millions
(sur une base annuelle)

Augmenter la TVA sur l'électricité de 6 à 21 %

1,6 milliard
(sur une base annuelle)

Réduire l'avantage sur les intérêts notionnels

2,5 milliards
(mesure à effet unique)

Procéder à un saut d'index de 2 %

gouvernement Le Seize se veut zen et « renzien »

Pragmatique et prudent, le Seize ne s'enferme dans aucun agenda, mais a un idéal : le but est de boucler l'ajustement budgétaire avant les vacances de Pâques.

Et ce n'est pas rêver. Vingt jours pour trouver entre 2 et 3 milliards d'euros. Plutôt deux (lire ci-dessus) si le gouvernement « étale » l'assainissement et prolonge l'opération d'un an, fixant le point d'équilibre des finances publiques à 2019 au lieu de 2018.

Rue de la Loi, on valide l'option avancée par la ministre du Budget, Sophie Wilmès. Justification : « N'oublions pas que le débat est venu des Régions, qui font passer le message depuis quelque temps, notamment la Communauté française : l'équilibre en 2018, c'est trop court. Le fédéral est un maillon dans l'état fédéral, rien d'étonnant donc à ce que

l'on puisse ici aussi envisager sérieusement la piste du report à 2019. Mais rien n'est décidé à ce stade. » Au sein du gouvernement, on résume : « Est-ce l'option privilégiée ? Non, car l'accord de gouvernement parle de 2018. Est-ce la bonne solution ? Trop tôt pour le dire, mais dans certaines circonstances, il faut pouvoir s'adapter. » Dans ces conditions, l'ajustement devrait « se limiter » à rechercher un peu plus de deux milliards d'euros.

Compliqué ? « Oui. » La faute

à Johan Van Overtveldt ? « Non. » Epinglé après ses approximations en recette fiscales, le ministre des Finances, explique-t-on toujours côté suédois, « n'est peut-être pas toujours aidé par son administration, où l'on retrouve quand même pas mal de hauts responsables étiquetés CD&V, voire PS, demandez à Didier Reynders, qui occupa les Finances avant lui ». Message : raillé parfois jusqu'au sein même de la majorité – sur Bel RTL mardi matin, Eric Van Rompuy, CD&V, a lancé « bullshit ! » à propos de ses atermoiements... –, Johan Van Overtveldt n'est pas en cause.

« Reporter l'équilibre à 2019 ? Les Régions aussi ont fait passer le message : 2018, c'est trop court »

LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

En revanche, le tax shift, lui, l'est-il ? « Non », là toujours. L'opposition, mais aussi Jan Smets, directeur de la Banque nationale, soutiennent que la réforme fiscale n'a pas été intégralement financée, ce qui plombe le budget. Vrai ? Au « Seize », on ne se démonte pas : « Nous avons mis au point une réforme fiscale d'envergure en moins d'un an, elle a commencé à porter ses fruits au premier janvier dernier, il faudra trouver au total 2 milliards d'euros pour financer

l'opération, tout cela sur un budget global de l'Etat de 170 milliards, et sur une durée de trois ans, ce n'est pas insurmontable. » Pas exceptionnel non plus : « Prenez le pacte de compétitivité sous Di Rupo, c'était là aussi un plan pluriannuel et, du reste, quand nous sommes arrivés aux affaires avec la suédoise, il a fallu y consacrer 900 millions environ pour finaliser l'opération, c'est normal, même chose pour le tax shift. »

Pour autant, il y a une limite à tout : la réforme de l'impôt des sociétés, réclamée par le ministre des Finances, elle, n'aura pas lieu. On confirme : « Nous ne sommes pas opposés aux baisses d'impôts, mais il y a un temps pour tout, il faut que ce soit finançable et là, il faut avouer qu'on est plutôt dans un moment où l'on cherche des sous. »

Plan large pour terminer : on reproche à Charles Michel, occupé sur le front européen, de laisser s'installer un certain flou sur les intentions – la ligne – de son gouvernement au plan socioéconomique. Détrompez-vous : « La problématique des réfugiés et la réaction de l'Union européenne dominant naturellement, mais le Premier ministre reste en plein sur le registre socioéconomique, du tax shift aux travaux budgétaires. »

Quant à la « ligne », le locataire du Seize se disait « ren-

zien » (rapport à Matteo Renzi, chef du gouvernement italien) récemment dans ces colonnes : « Car c'est un réformateur avant tout, comme le chef du gouvernement italien, il aime sa gestion décomplexée, son approche des problèmes hors des schémas classiques. » L'ajustement budgétaire est un banc d'essai. ■

DAVID COPPI

COMPARAISONS

Pour le PS, Di Rupo souffrait d'une croissance nulle

Le gouvernement Michel doit donc trouver 2,2 milliards d'euros. Le PS a parlé de « catastrophe » et de « jamais vu ». Nous relevions pourtant lundi que ces montants sont dans la norme, y compris sous le gouvernement Di Rupo. Mais le PS avance aujourd'hui un nouvel argument : Di Rupo souffrait d'une croissance plus faible, due à la crise de 2008, ce qui a un impact mécanique sur les recettes fiscales. Et il est vrai qu'en 2012, la croissance était de 0,2 %, elle était nulle en 2013 et de 1,3 en 2014. Le gouvernement Michel a pu compter sur des croissances de 1,4 % en 2015 et devrait bénéficier de 1,2 en 2016.

B.DY